



Transatlantica

Revue d'études américaines. American Studies Journal

1 | 2008
Amérique militante

Militantisme et identités gaies et lesbiennes : quelle identité pour quels objectifs ?

Guillaume Marche



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/transatlantica/3243>

ISSN : 1765-2766

Éditeur

AFEA

Référence électronique

Guillaume Marche, « Militantisme et identités gaies et lesbiennes : quelle identité pour quels objectifs ? », *Transatlantica* [En ligne], 1 | 2008, mis en ligne le 14 mai 2008, consulté le 01 mai 2019.

URL : <http://journals.openedition.org/transatlantica/3243>

Ce document a été généré automatiquement le 1 mai 2019.



Transatlantica – Revue d'études américaines est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Militantisme et identités gaies et lesbiennes : quelle identité pour quels objectifs ?

Guillaume Marche

Introduction

- 1 L'identité est une notion problématique pour qui étudie le militantisme et les mouvements sociaux aux Etats-Unis aujourd'hui, ne serait-ce que parce que le terme recouvre des sens divers et variables dans le débat public. Dans le mouvement gai et lesbien¹, par exemple, le même label identitaire est invoqué pour des objectifs très divers. Sont-ce donc par exemple le même militantisme et la même identité collective qui se mettent en œuvre pour revendiquer le droit de se marier avec une personne du même sexe, ou pour s'opposer à la guerre en Irak ? Aujourd'hui peut-être plus que jamais, se pose en effet la question de savoir ce que signifie militer en tant qu'homosexuel aux Etats-Unis : est-ce promouvoir les droits d'un groupe minoritaire défini en fonction d'un statut, ou bien politiser une identité collective définie en fonction d'un ensemble de conduites ?
- 2 En termes théoriques, cette question est lourde de conséquences, car elle montre les limites de la pertinence des notions de différentialisme, d'essentialisme et de communautarisme pour la compréhension des enjeux de la politisation de la sexualité aux Etats-Unis. Nous nous proposons ici d'étudier en quoi la capacité d'un militantisme motivé par des identités sexuelles à interroger et à transformer la société est elle-même conditionnée par les objectifs qu'il reconnaît comme légitimes. Depuis 2002, des débats se sont fait jour, dans le mouvement gai et lesbien aux Etats-Unis, à propos de la guerre en Irak. Ils portent sur deux enjeux corollaires : le fait de définir ce qui constitue un motif pertinent d'action collective explicitement définie comme gaie ou lesbienne et le fait de décider si le militantisme gai et lesbien doit ou non se porter de manière exclusive sur des causes spécifiquement homosexuelles. Ces débats fournissent un matériau utile pour comprendre le rapport entre l'identité collective et les objectifs politiques d'un mouvement social identitaire.

Les termes du débat

- 3 Pour de nombreuses organisations gaies, lesbiennes, bisexuelles et transgenre (glbt), militer contre la guerre en Irak est un enjeu glbt dans le contexte plus large d'une opposition à la « guerre contre le terrorisme » dont le *USA Patriot Act* est l'emblème. Les pouvoirs de surveillance accrus accordés à l'exécutif par la législation de 2001 entraînent notamment une limitation de la liberté d'expression convergeant avec les entraves à l'égalité des droits des personnes glbt. Celles-ci prennent en effet souvent la forme d'un déni de liberté d'expression (Zingo 33-42), comme lorsque des publications présentant l'homosexualité sous un jour positif sont classées comme matériau pornographique pour être saisies, ou qu'une personne perd son emploi pour avoir fait trop ouvertement état de son orientation sexuelle, de sorte que lutter pour la liberté d'expression peut être conçu comme un enjeu proprement glbt (ALP).
- 4 Outre les libertés fondamentales, la question de la guerre en Irak se pose en termes de justice internationale, puisque l'opposition des Etats-Unis au régime de Saddam Hussein n'empêche nullement leur soutien à des Etats, tels l'Egypte ou l'Arabie Saoudite, qui persécutent les personnes glbt (IGLHRC). Par ailleurs, la prévalence d'une culture militariste dans le contexte de la guerre en Irak tend à promouvoir un ensemble de valeurs liées à un machisme violent et vecteur d'homophobie (NCAVP 13-14). Mais la guerre en Irak soulève également une opposition soucieuse du coût des opérations militaires, qui sont privilégiées aux dépens des politiques sociales et de santé notamment, de sorte par exemple que le financement de la prévention et du traitement du sida, ainsi que de l'aide sociale aux personnes atteintes de la maladie, déjà limité avant l'intervention militaire au Moyen Orient, se trouve menacé. Or, ces effets sociaux touchent les segments de la population glbt qui sont déjà parmi les plus défavorisés (CABN 2002), de même qu'une politique d'accueil et de séjour des étrangers par trop soumise aux exigences de la « guerre contre le terrorisme » ajoute, avec le « profilage racial », l'obstacle de la discrimination ethno- raciale à celui de la discrimination en fonction de l'orientation sexuelle pour les conjoints étrangers de citoyens américains de même sexe souhaitant immigrer aux Etats-Unis (AI 15-18 ; CABN 2003 ; AFSC 2003). Quant aux nouvelles dispositions sur les critères d'obtention de l'asile politique, adoptées par le Congrès en mai 2005, elles restreignent l'accès au statut de réfugié au titre de persécutions en fonction de l'orientation sexuelle (Kiritsy).
- 5 C'est pourquoi diverses organisations glbt se sont prononcées contre la guerre en Irak en rejoignant des collectifs tels que *Out Against the War*, mouvement spécifiquement glbt (ALP), ou *Win Without War*, collectif national non spécifiquement glbt lancé à l'initiative de *MoveOn* (NGLTF 2002 ; Osborne)². Cette mobilisation contraste nettement avec le contexte de la guerre du Golfe de 1991, à l'occasion de laquelle *National Gay and Lesbian Task Force* (NGLTF) avait été la seule organisation gaie et lesbienne nationale à prendre position contre l'intervention militaire, au nom de la sauvegarde des moyens de la politique de santé publique. Les manifestations d'opposition à la guerre en Irak attirent, elles, une forte participation d'organisations glbt, notamment avant le début des opérations militaires le 16 février 2002 à San Francisco (OAW) et le 15 février 2003 à New York et San Francisco (CABN 2003), mais aussi dans les jours suivant le début des hostilités, les 20 et 22 mars 2003 à New York (Highleyman) et le jour de la prise de fonction de George Bush pour son second mandat, le 20 janvier 2005 (AP ; Buchanan et Hoge ; Fernandez et Rich ; NION).

- 6 Mais cette position est loin de faire l'unanimité et, pour certaines organisations, militer contre la guerre en Irak n'est pas un enjeu gai et lesbien pertinent. Malgré leurs critiques à l'endroit du Président Bush, les Républicains du *Log Cabin Club* soutiennent sa politique étrangère et approuvent l'intervention militaire en Irak (Bronski). Une position plus répandue consiste toutefois à s'abstenir de toute prise de position pour ou contre la guerre en Irak, au motif que cette question de politique étrangère est sans rapport avec les enjeux de la lutte pour l'égalité des droits des personnes glbt. C'est notamment la position de *Human Rights Campaign* (HRC), organisation nationale de défense de ces droits (Highleyman). De même, *American Veterans for Equal Rights* (AVER), organisation d'anciens combattants glbt, sans prendre position sur la guerre elle-même, exprime, d'une part, sa solidarité envers les soldats — tout particulièrement s'ils sont homosexuels — en toute circonstance et, d'autre part, l'espoir que la contribution des soldats homosexuels aux opérations militaires des Etats-Unis puisse contribuer à la fin de la discrimination en fonction de l'orientation sexuelle dans l'armée (AVER).
- 7 Moins réservé, le journaliste gai conservateur Andrew Sullivan critique avec virulence la mobilisation glbt contre la guerre et s'en prend notamment à NGLTF qu'il dénigre en la qualifiant d'« organisation d'extrême gauche s'intéressant aux droits des gais »³ (Sullivan). Selon lui, le mouvement gai et lesbien doit au contraire se concentrer sur ce qui constitue son plus grand dénominateur commun, à savoir les questions définies en termes étroits d'orientation sexuelle, point de vue partagé par d'autres commentateurs, tel l'universitaire Dale Carpenter, ancien président du *Log Cabin Club* (Carpenter), et par des activistes de longue date aussi respectés que Frank Kameny (Rosendall ; Melzer). Une telle posture est motivée par une double considération de stratégie, puisque prendre position contre une intervention présentée comme un enjeu de sécurité nationale et majoritairement soutenue dans l'opinion publique constitue pour le mouvement gai et lesbien un risque de stigmatisation. Par ailleurs, quelle que soit leur opinion sur l'intervention militaire — et Dale Carpenter par exemple ne fait guère mystère de son soutien — ces porte-parole de la communauté gaie et lesbienne ont à cœur d'éviter toute division interne.

Que signifie cette ligne de rupture ?

- 8 C'est bien effectivement la définition de l'identité communautaire qui est ici en question, puisque le clivage porte moins sur la guerre en tant que telle que sur ce qui constitue un enjeu légitime de mobilisation au nom de l'identité collective gaie et lesbienne. De fait, ce débat a un précédent important, celui de la rupture entre le mouvement homophile et le mouvement gai de libération à l'époque de la guerre du Vietnam. A la fin des années 1960, c'est le fait de participer au mouvement d'opposition à cette guerre qui constitua le mouvement gai de libération en tant que tel. Tandis que le mouvement homophile — incarné par des organisations telles que *Mattachine Society* ou *Society for Individual Rights* — refusait de prendre position pour ou contre la guerre de peur d'accentuer la marginalisation des homosexuels et de diviser le groupe, une plus jeune génération de militants avait à cœur de se joindre au mouvement de la jeunesse pour la paix (Armstrong 61-75 ; Suran 463-470). Le mouvement gai de libération naissant s'opposait ainsi à la guerre du Vietnam au nom de l'anticolonialisme et de l'antimilitarisme, identifiant la domination des homosexuels au colonialisme contre lequel se battait le peuple vietnamien et voyant dans l'ennemi commun, l'armée américaine, l'incarnation des valeurs machistes responsables de l'oppression des homosexuels (Brown ; Highleyman ; Suran). Comme pour la guerre en Irak, la ligne de

rupture s'établissait en somme entre un courant en quête d'intégration et de validation et un courant honnissant tout souci de respectabilité et souhaitant affirmer une identité protestataire.

- 9 La différence entre les deux contextes réside toutefois, en premier lieu, dans le fait que les opposants à la guerre en Irak ne s'identifient nullement avec la cible de l'action militaire des Etats-Unis. Plus profondément, dans l'opposition gaie à la guerre du Vietnam, prévalait l'idée selon laquelle l'identité gaie est indissociable d'une conscience révolutionnaire et informe nécessairement toute prise de position politique (Suran), tandis que la mobilisation gblt contre la guerre en Irak se fonde sur deux idées complémentaires : d'une part, la politique étrangère a des répercussions sur le vécu effectif des personnes gblt aux Etats-Unis et, d'autre part, ces sujets ne « segmentent » pas leur expérience (Smith). Ainsi, à ceux qui nient que la guerre en Irak puisse avoir sur la population gblt des effets spécifiques à leur orientation sexuelle justifiant la mobilisation de cette identité collective, les tenants d'une telle mobilisation rétorquent que l'unique enjeu (*single issue*) de l'orientation sexuelle ne peut suffire à fonder une action politique répondant de manière authentique à l'expérience de cette communauté (Marche 2001, 118-129).
- 10 La logique des militants gblt contre la guerre en Irak est donc, à cet égard, l'inverse de celle des militants gais contre la guerre du Vietnam, qui posaient leur revendication en fonction de l'idée selon laquelle les actes gais sont nécessairement des actes révolutionnaires. Cette posture est certes fondée sur l'idée constructiviste selon laquelle les gais sont révolutionnaires davantage parce qu'ils sont sexuellement libérés, que parce qu'ils sont homosexuels (Epstein 18-19 ; Young 28-29). Mais elle présente également un caractère paradoxalement essentialiste, puisqu'elle postule que l'homosexualité est un élément tellement fondamental de l'identité qu'il détermine l'engagement politique (Suran 470-477), ce qui conduisit rapidement à l'émergence progressive du communautarisme gai (Epstein 19-23 ; Armstrong 97-110). Face à la guerre en Irak, ce sont les opposants à une prise de position gblt qui, en refusant d'étendre la mobilisation homosexuelle à des sujets autres que ceux étroitement définis en termes d'orientation sexuelle, essentialisent l'identité gaie et lesbienne. Les opposants gblt à la guerre en Irak, eux, ne se soucient pas de ce qui constitue la « véritable » nature de cette identité collective, mais posent la question de savoir à quelles fins on la met en œuvre. Or, ce retournement du statut de l'essentialisme est lourd de répercussions politiques du point de vue des grandes questions stratégiques qui se posent au mouvement gblt.
- 11 Il se trouve en effet que ce désaccord sur la question de la guerre en Irak recoupe une divergence de vues sur la question de l'intégration des homosexuels dans l'armée. Si l'on croise les deux questions, on est en présence de quatre termes. Les premiers, opposants résolus à la guerre en Irak au nom d'un profond anti-militarisme, s'opposent très logiquement à l'intégration des homosexuels dans l'armée, en vertu d'une volonté de transformation de la société, au terme de laquelle il n'y aurait plus d'armée (OAW ; NYAC ; AFSC 2004). Les seconds, favorables à l'intervention militaire en Irak, adhèrent à la politique étrangère des Etats-Unis, fortement empreinte de militarisme, à ceci près qu'ils s'opposent à la discrimination en fonction de l'orientation sexuelle dans l'armée (LCR 2004a). Ceux qui s'abstiennent de prendre position au nom d'une définition étroite du domaine de pertinence et de légitimité du mouvement gblt — indifféremment de leur opinion personnelle quant à la guerre en Irak — se prononcent également contre le compromis dit « *don't ask don't tell* »⁴. Or, tel est également le cas de ceux qui prennent

position contre la guerre en Irak sans être anti-militaristes, se distinguant en cela de la logique du mouvement gai de libération. Mais il se trouve que les « abstentionnistes » expriment leur opposition à « *don't ask don't tell* » en termes d'égalité des droits, qu'ils promeuvent en protestant de la valeur des soldats glbt et de leur utilité pour la sécurité nationale des Etats-Unis (HRC 2004a ; HRC 2004b). Leur position est donc teintée d'adhésion patriotique à cette incarnation de la nation qu'est l'armée, tandis que celle des « opposants non antimilitaristes » est centrée sur le fait que « *don't ask don't tell* » a de fait aggravé non seulement la discrimination à l'emploi des personnes glbt dans l'armée, mais aussi les violences psychologiques et physiques à leur rencontre au sein de l'armée.

- 12 Les « abstentionnistes », tel *Human Rights Campaign* (HRC), adoptent donc en réalité la même rhétorique que les *Log Cabin Republicans* (LCR), favorables à l'intervention en Irak, et plaident pour l'intégration des personnes glbt dans l'armée au nom des intérêts de l'institution, en soutenant qu'elle ne nuirait en rien à l'efficacité au combat. Les « opposants non antimilitaristes » de *National Gay and Lesbian Task Force* (NGLTF) ne prennent certes pas position sur l'armée elle-même, mais leur discours met l'accent sur les injustices commises par cette institution à l'encontre des personnes glbt. Cette approche centrée sur la sécurité matérielle, psychologique et physique des sujets concernés se rapproche ainsi du discours anti-militariste qui met en avant une subjectivité glbt protestataire. Il apparaît donc que, contrairement aux apparences, la ligne de fracture politique sur la question de l'intégration dans l'armée coïncide en réalité avec celle qui sépare le camp des opposants de celui des soutiens à la guerre en Irak, de sorte que le critère identitaire qui est opératoire en termes politiques ne correspond pas aux divisions traditionnelles universalisme/différentialisme ou intégrationnisme/séparatisme. La question se pose donc de savoir s'il s'agit d'une coïncidence fortuite, ou s'il y a un rapport fonctionnel entre les deux ensembles de faits.
- 13 C'est paradoxalement en se penchant sur un enjeu qui n'est pas directement lié à l'armée que l'on peut apporter un élément de réponse à cette question. Le débat sur la guerre en Irak s'est en effet développé dans le contexte de la campagne électorale de 2004, au cours de laquelle le président et candidat George Bush s'est exprimé, en février et juillet 2004, pour encourager l'adoption d'un amendement constitutionnel fédéral qui définirait explicitement le mariage comme l'union d'un homme et d'une femme (Stout ; White House 2004a, Washington Post ; White House 2004b). Mais la politique étrangère du président Bush est-elle liée ou non à la position du candidat Bush sur le mariage homosexuel ? Pour répondre à cette question implicite, deux approches se dégagent, dont la première — celle des « abstentionnistes » et des partisans de la guerre — consiste à répondre par la négative. Mais il y a *a contrario* une cohérence stratégique dans le fait de soutenir, ou de s'abstenir de critiquer la guerre en Irak tout en s'opposant à la prohibition du mariage homosexuel : l'un comme l'autre, ces deux groupes déploient en réalité un discours d'apaisement⁵, qui pose, on l'a vu, une identité glbt patriotique et fonde l'opposition à l'amendement constitutionnel sur une adhésion aux valeurs du mariage (LCR 2004b ; HRC 2004c).
- 14 Au contraire, une organisation comme NGLTF prend acte de la cohérence de la position de son adversaire lorsqu'elle choisit de s'opposer conjointement à la guerre en Irak et à l'amendement constitutionnel. Cette stratégie conflictuelle ne peut manquer de mettre l'accent sur les valeurs de l'adversaire, auxquelles NGLTF s'oppose, de sorte qu'elle déploie un discours d'affrontement et une identité glbt offensive lui permettant, en définitive, une défense du droit au mariage homosexuel qui ne soit pas nécessairement

posée en termes d'adhésion à l'institution elle-même. C'est ce dont témoigne la comparaison des termes dans lesquels HRC et NGLTF revendiquent le même droit : là où HRC affirme sans ambages que « le mariage rend les familles plus solides » et que « les enfants sont mieux protégés lorsqu'ils sont élevés dans des foyers fondés sur l'amour de deux parents, dont l'union est reconnue par la loi et qui peuvent ainsi partager les responsabilités parentales » (HRC 2004c)⁶, NGLTF use en effet d'un langage plus mesuré. « Le fait que l'union de deux conjoints soit protégée par la loi peut renforcer leur capacité à être mutuellement solidaires et permet à des familles de bénéficier d'une sécurité et d'une tranquillité d'âme qui créent un environnement plus protecteur en vue d'élever des enfants », déclare NGLTF (NGLTF 2005)⁷. Pour ténue qu'elle soit, la nuance n'est pas insignifiante, car, tandis que le premier discours insiste sur la dimension institutionnelle du mariage, le second met l'accent sur le ressenti subjectif des acteurs concernés. Et HRC de conclure, en toute fidélité à sa stratégie d'enjeu unique, que les enfants de couples de même sexe « ne devraient pas être défavorisés pour l'unique raison que leurs parents sont homosexuels » (HRC 2004c)⁸, alors que NGLTF estime que « les Américains doivent avoir le droit de décider eux-mêmes de leur engagement sur le long terme vis-à-vis de leur conjoint » (NGLTF 2005).⁹

- 15 Ainsi, bien que NGLTF soit beaucoup moins radicale que d'autres organisations gblt – qui sont, elles, explicitement opposées au mariage (Marche 2005, 18-20) – son engagement contre la guerre en Irak lui permet de mettre en œuvre une stratégie conflictuelle. Ceci confirme donc non seulement ce que nous avons établi plus haut quant à la ligne de rupture significative sur le plan politique et aux critères opératoires dans l'analyse des identités collectives, mais tend de plus à montrer que la définition des enjeux du mouvement préside en définitive à la formulation de l'identité qui est déployée dans l'espace public. Par conséquent, l'identité collective ainsi mobilisée apparaît non pas comme une donnée *a priori* et fixe, qui imprime sa forme à l'action politique, mais bien comme une variable de la politique identitaire, c'est-à-dire un élément qui entre en relation avec les autres composantes du mouvement social (Poletta et Jasper 292-296). En l'occurrence, l'opposition à la guerre en Irak nous semble une occasion pour la partie du mouvement gblt qui y participe de remettre en œuvre une identité collective offensive (Touraine 178) longtemps restée en suspens, afin de répondre à des objectifs de transformation de la société.

Réactivation de l'identité offensive

- 16 La question de la guerre en Irak pose le problème du rapport entre identité collective et action collective dans le champ du mouvement gblt et incite surtout à différencier ceux qui considèrent cette identité comme une variable souple de la mobilisation de ceux qui l'envisagent comme une donnée fixe. Cette distinction fait écho aux deux conceptions de l'homosexualité qui s'affrontent dans le champ politique aux Etats-Unis, en particulier depuis 1986 où la Cour Suprême, dans l'arrêt *Bowers v. Hardwick*, valida la constitutionnalité d'une loi de l'Etat de Georgie contre la « sodomie »¹⁰ qui s'appliquait spécifiquement aux rapports sexuels illicites entre adultes consentants de même sexe, au motif que l'homosexualité est une conduite (*conduct*) que la Constitution des Etats-Unis n'a pas vocation à protéger (Hodder-Williams 95 ; Hunter 1995a 85-93). C'est pourquoi les défenseurs des droits des gais et des lesbiennes commencèrent à se prévaloir de la théorie selon laquelle l'homosexualité est un statut (*status*), c'est-à-dire une condition involontaire et irréversible qui doit être protégée au titre de la clause dite d'égalité de protection des lois (*equal protection clause*) du Quatorzième amendement.

- 17 Cette stratégie défensive pose plusieurs problèmes, dont le premier est qu'elle cautionne une définition essentialiste de l'homosexualité semblable à celle qui se développe dans les recherches sur le prétendu « gène de l'homosexualité ». Non seulement ces recherches déploient un discours qui tend à construire l'homosexualité comme une pathologie, mais elles sont sous-tendues par une conception de l'homosexualité qui surdétermine le vécu masculin au détriment du lesbianisme (Brookey 120-128 ; Whisman 101-117), ce qui fait dire à Robert Brookey que « le discours invoquant l'idée d'un gène gai [...] déguise des effets politiques conservateurs sous les apparences de la tolérance » (Brookey 132)¹¹. En deuxième lieu, présenter l'homosexualité comme un statut néglige le fait que, nous l'avons vu, les atteintes aux droits des personnes glbt relèvent souvent d'un déni de liberté d'expression et qu'invoquer la protection du Premier amendement constitue une stratégie juridique souvent fructueuse (Hunter 1995b). Enfin, cette stratégie érige l'identité collective gaie et lesbienne en identité de type « ethnique » (Epstein), ce qui place la communauté au sein d'un dispositif pluraliste où l'homosexualité se trouve *de facto* en concurrence avec les minorités ethniques pour l'obtention d'une reconnaissance, de sorte que le point de vue des personnes glbt issues des minorités ethniques ne peut que se trouver invalidé ou marginalisé (Escoffier 142-149 ; Seidman 117-121 ; Cohen ; Marche 2001).
- 18 Mais dès 2003, la Cour Suprême est revenue sur sa jurisprudence de 1986, fait extrêmement rare dix-sept ans seulement après *Bowers v. Hardwick*. L'arrêt *Lawrence v. Texas* invalide la loi contre la « sodomie » de l'Etat du Texas en vertu, certes, du Quatorzième amendement, mais sur la base de sa clause dite de procédure légale régulière (*due process clause*). Par conséquent, la Cour Suprême reconnaît un droit fondamental à la liberté de choix des actes sexuels en privé entre adultes consentants, droit qu'elle intègre à la clause de procédure légale régulière. Dans *Lawrence v. Texas*, la Cour Suprême ne se contente donc pas de reconnaître les droits d'une classe spécifique de personnes définies en fonction de leur condition (*status*), mais considère la sexualité comme un aspect fondamental de la liberté individuelle que les Etats n'ont ni à encadrer, ni à réprimer et envisage donc l'homosexualité comme un ensemble de conduites (*conduct*) dont le Texas n'a aucune raison légitime d'interdire à ses citoyens de s'y livrer (*Supreme Court*)¹². La portée juridique de ce jugement novateur et audacieux inaugure un contexte nouveau et fournit l'occasion de redonner force à un discours public sur l'homosexualité qui vise à la légitimation des actes homosexuels. Seule une telle prise de parole peut faire concurrence aux discours homophobes considérant l'homosexualité comme une conduite volontaire, qu'il est donc possible de soumettre à un jugement moral, mais qui peut être évitée¹³. L'enjeu politique pour le mouvement glbt est donc de renoncer aux stratégies défensives définissant l'homosexualité comme un statut et d'adopter une posture identitaire offensive, en vue de la validation de l'expérience des sujets qu'il représente (Taylor).
- 19 Cette distinction entre deux types de définition de l'identité glbt coïncide donc avec la ligne de rupture étudiée ici entre deux modes de mobilisation de cette identité collective. Ainsi, les opposants à toute prise de position contre la guerre en Irak conçoivent la politique identitaire comme le fait d'affilier ses positions politiques à une identité particulière, qui est fixe, et se montrent hostiles au fait de définir l'identité glbt elle-même en termes politiques, ce qui implique une identité formulée en termes fluides et circonstanciels ou conjoncturels. On est alors en présence de deux conceptions du rapport entre identité et engagement politique : dans la première, l'identité est donnée a

priori, c'est-à-dire qu'elle est *a priori* apolitique et n'est politisée que par nécessité ; dans la seconde, l'identité est un vecteur de sens politique, elle ne définit donc pas la posture politique, mais la véhicule et en est le signifiant. Il nous semble à ce titre que fonder la définition de l'identité collective déployée dans l'espace public sur la nature des objectifs politiques – comme le font les tenants de la mobilisation glbt contre la guerre en Irak – est une posture constructiviste qui peut contribuer à faire pièce, par l'action collective, à une définition dominante de l'identité glbt comme statut.

- 20 Or, une telle posture présente l'immense intérêt de permettre de juguler la tension entre les deux exigences contradictoires de tout mouvement social fondé sur une identité collective minoritaire : d'une part, le besoin d'assurer la solidarité du groupe sur lequel se fonde le mouvement collectif – une exigence de sécurité – et, d'autre part, le besoin de rendre compte du caractère construit, fluide, instable, hétérogène de l'identité – une exigence d'« incertitude » (Suran 477-480 ; Calhoun ; Friedman et McAdam ; Melucci), car c'est de l'indétermination des rapports sociaux que naît la possibilité de les transformer (Clemens 112-118 ; Mouffe 253-255). Dans les faits, cela peut permettre à la mobilisation collective de surmonter l'écueil communautariste, que constitue la défense d'intérêts particuliers par un mouvement fixé sur un enjeu unique, et d'embrasser un programme large, de manière à faire collaborer, sur le mode de la coalition, divers groupes porteurs d'une identité collective disqualifiée (*spoiled identity*). Andrew Sullivan voit dans l'attachement de NGLTF à lutter contre le racisme au sein du mouvement glbt et à s'engager en faveur de la justice dans le domaine social et économique une dispersion inutile de l'identité collective gaie et lesbienne (Sullivan). Il nous semble au contraire que, de même que c'est l'opposition à la guerre du Vietnam qui permit au mouvement gai de libération de construire une identité politique offensive, participer au mouvement d'opposition à la guerre en Irak est un moyen pour le mouvement glbt de construire ou de renforcer une identité politique qui échappe à l'idée somme toute essentialiste selon laquelle l'engagement politique résulterait « naturellement » de la politisation de l'homosexualité.

Conclusion

- 21 Au terme de cette étude, nous pouvons donc conclure qu'il y a effectivement un rapport entre la définition des objectifs politiques d'un mouvement social et l'identité qui est mobilisée à ces fins dans l'espace public. Les exemples que nous avons analysés indiquent qu'il faut renoncer à une interprétation quelque peu mécaniste selon laquelle la nature de l'identité mobilisée détermine les prises de position. C'est plutôt la finalité politique de l'action collective qui s'avère être un moteur de la définition de l'identité collective se déployant dans l'espace public. En l'espèce, de même que l'opposition à la guerre du Vietnam fut en son temps un fondement du mouvement gai de libération, la question de la participation glbt au mouvement d'opposition à la guerre en Irak est l'indice d'une transition possible d'une phase où dominait le communautarisme vers la réactivation d'une politisation offensive des identités fondées sur la sexualité.

BIBLIOGRAPHIE

American Friends Service Committee (AFSC), « Is Opposing the War an LGBT Issue ? », document d'information (Philadelphie : American Friends Service Committee LGBT Program, 3 mars 2003), http://afsc.org/lgbt/peace/lgbt_antiwar.pdf [dernière consultation : 23 septembre 2005]¹⁴.

-----, *Surviving Militarism, Racism, and Oppression : An Emergency Preparedness Kit for LGBT & Queer Youth*, dossier dirigé par Kay Whitlock (Philadelphie : American Friends Service Committee LGBT Program, 2004), <http://afsc.org/lgbt/YM/queer-youth-and-militarism.pdf>.

American Veterans for Equality (AVER), « Don't Ask, Don't Tell vs. Stop-Loss », communiqué de presse (25 mars 2005), <http://www.aver.us/news/050325.html>.

Amnesty International (AI), *Threat and Humiliation. Racial Profiling, Domestic Security and Human Rights in the United States* (New York : Amnesty International USA Publications, 2004), http://www.amnestyusa.org/racial_profiling/report/rp_report.pdf.

Armstrong, Elizabeth A., *Forging Gay Identities : Organizing Sexuality in San Francisco, 1950-1994* (Chicago : University of Chicago Press, 2002).

Associated Press (AP), « Gays and lesbians mark Inauguration Day with protests » (22-24 janvier 2005), http://www.advocate.com/news_detail_ektid02993.asp.

Audre Lorde Project (ALP), « Open Letter to LGBTST Communities Opposing War » (27 janvier 2003 ; mise à jour : 25 février 2005), http://www.alp.org/statements/lgbtst_against_war.php.

Bronski, Michael, « Gay goes mainstream. A mature gay movement returns to its origins in a politics of broad social change », *The Boston Phoenix* (16-23 janvier 2003), http://www.bostonphoenix.com/boston/news_features/other_stories/documents/02653048.htm.

Brookey, Robert Alan, *Reinventing the Male Homosexual. The Rhetoric and Power of the Gay Gene* (Bloomington : Indiana University Press, 2002).

Brown, Rita Mae, « Hanoi to Hoboken, a Round Trip Ticket » Karla Jay et Allen Young (dir.), *Out of the Closets : Voices of Gay Liberation*, (Londres : Gay Men's Press, 1992 [New York : Douglas/Links, 1972]), 195-201.

Buchanan, Wyatt et Patrick Hoge, « Protesters denounce Bush. Thousands rally in S.F., Berkeley against 2nd term », *The San Francisco Chronicle* (21 janvier 2005), B-1, <http://sfgate.com/cgi-bin/article.cgi?f=/c/a/2005/01/21/BAGDFATF4S26.DTL>.

Calhoun, Craig, « Social Theory and the Politics of Identity », in Craig Calhoun (dir.), *Social Theory and the Politics of Identity* (Oxford : UK, Blackwell, 1994), 9-36.

Carpenter, Dale, « The Task Force and War. The anti-invasion stance of the NGLTF is wrong », *Out Smart Magazine* (mars 2003), <http://www.outsmartmagazine.com/issue/i03-03/n-5-OutRight.php>.

Chicago Anti-Bashing Network (CABN), « Out ! against War. Chicago-Area Lesbian, Gay, Bisexual, and Transgendered People and Allies against War on Iraq » (13 décembre 2002), http://www.gayliberation.net/pdf/2002/Anti-war_ad.pdf.

-----, « Chicago Protest as Part of the International Day of Protest Against U.S. War in Iraq » (15 février 2003), <http://www.cabn.org/archives/2003/012903international.html> [dernière consultation : 23 septembre 2005].

Clemens, Elizabeth, « To Move Mountains : Collective Action and the Possibility of Institutional Change », in Marco Giugni, Doug McAdam et Charles Tilly (dir.), *From Contention to Democracy* (Lanham, MD, Rowman and Littlefield, 1998), 109-123.

Cohen, Cathy, « Contested Membership : Black Gay Identities and the Politics of AIDS », in Steven Seidman (dir.), *Queer Theory/Sociology* (Oxford : Oxford University Press, 1996), 362-394.

Erlien, Marla, « Ex-Gay Ads : Defeating the Pleasures of the Flesh », *Gay Community News* 24 : 1 (janvier 1998), 8-11.

Epstein, Steven, « Gay Politics, Ethnic Identity : The Limits of Social Constructionism », *Socialist Review* 17 : 3/4 (mai-août 1987), 9-54.

Escoffier, Jeffrey, « Sexual Revolution and the Politics of Gay Identity », *Socialist Review* 15 : 4/5 (juillet-octobre 1985), 119-153.

Fernandez, Manny et Eric Rich, « Unwelcome and Unfazed. Demonstrators Push Messages. Administration Foes Are Seemingly Everywhere ; Dozens Are Arrested, Others Disappointed They're Not », *The Washington Post* (21 janvier 2005), A-33, <http://www.washingtonpost.com/wp-dyn/articles/A24281-2005Jan20.html>.

Friedman, Debra et McAdam, Doug, « Collective Identity and Activism : Networks, Choices, and the Life of a Social Movement », in Aldon Morris et Carol McClurg Mueller (dir.), *Frontiers in Social Movement Theory* (New Haven, CT : Yale University Press, 1992), 156-173.

Gibault, Michèle, « Des purges au silence : gays et lesbiennes dans l'armée américaine : des interdictions professionnelles ? », *Groupe de Recherches Anglo-Américaines de Tours (GRAAT)* 17 (juin 1997), 139-165.

Highleyman, Liz, « Peace Activism and GLBT Rights », *The Gay and Lesbian Review Worldwide* 11 : 5 (septembre-octobre 2004), 22-24, http://glreview.com/issues/11.5/11.5_Highleyman.php.

Hodder-Williams, Richard, « The United States Supreme Court and the Conventional Treatment of Sex and Sexuality », *Groupe de Recherches Anglo-Américaines de Tours (GRAAT)* 17 (juin 1997), 81-101.

Human Rights Campaign (HRC), « 'Don't Ask, Don't Tell, Don't Pursue, Don't Harass' » (2004), http://www.hrc.org/Content/NavigationMenu/HRC/Get_Informed/Issues/Military2/Fact_Sheets_Dont_Ask_Dont_Tell/Dont_Ask,_Dont_Tell_Fact_Sheet.htm.

-----, « Impact of Lifting the Ban : Other Agencies and Countries that Allow Open Service » (2004), http://www.hrc.org/Content/NavigationMenu/HRC/Get_Informed/Issues/Military2/Fact_Sheets_Dont_Ask_Dont_Tell/Lifting_the_Ban/Lifting_the_Ban.htm.

-----, « Top 10 Reasons for Marriage Equality » (2004), <http://www.hrc.org/Template.cfm?Section=Center&CONTENTID=14392&TEMPLATE=/ContentManagement/ContentDisplay.cfm>.

Hunter, Nan, « Life after Hardwick », in Lisa Duggan et Nan Hunter, *Sex Wars : Sexual Dissent and Political Culture* (New York : Routledge, 1995), 85-100.

-----, « Identity, Speech and Equality », in Lisa Duggan et Nan Hunter, *Sex Wars : Sexual Dissent and Political Culture* (New York : Routledge, 1995), 123-141.

International Gay and Lesbian Human Rights Commission (IGLHRC), « IGLHRC Anti-War Statement » (4 février 2003), <http://www.iglhrc.org/site/iglhrc/section.php?id=5&detail=272>.

Kiritsy, Laura, « REAL ID Act of 2005 Will Harm GLBT Asylum Seekers », *Bay Windows* (12 mai 2005), 4-5, <http://www.baywindows.com/media/paper328/news/2005/05/12/News/Real->

Id.Act.Of.2005.Will.Harm.Glbt.Asylum.Seekers-951212.shtml [dernière consultation : 23 septembre 2005].

Log Cabin Republicans (LCR), « Issue : Gays in the Military » (2004), http://www.logcabin.org/lcrchicago/gays_military.html.

-----, « The Case for Civil Marriage Equality » (2004), http://online.logcabin.org/issues/the_case_for_civil_marriage_equality.html.

-----, « Log Cabin Republicans Vote to Withhold Endorsement from President Bush. National Board Announces Log Cabin Will Focus on Supporting Inclusive Republican Candidates for U.S. House and Senate », communiqué de presse (8 septembre 2004), http://www.logcabin.org/logcabin/press_090804.html.

Marche, Guillaume, « Homosexualité et ethnicité : rupture et recomposition d'un modèle identitaire », in Michel Prum (dir.), *La Peau de l'autre* (Paris : Syllepse, 2001), 109-129.

-----, « L'arc-en-ciel et le mouvement gai et lesbien : réfraction, dispersion et instrumentalisation des identités collectives », *Transatlantica* 4 (2005), <http://www.transatlantica.org/document321.html>.

Melucci, Alberto, « The Process of Collective Identity », in Hank Johnston et Bert Klandermans (dir.), *Social Movements and Culture* (Minneapolis : University of Minnesota Press, 1995), 41-63.

Melzer, Eartha Jane, « Some gay groups to join Iraq war protest in D.C. Task Force endorses march ; HRC stays neutral », *The Washington Blade* (16 septembre 2005), <http://www.washblade.com/2005/9-16/news/localnews/protest.cfm>.

Mouffe, Chantal, « Democracy, Power, and the 'Political' », in Seyla Benhabib (dir.), *Democracy and Difference : Contesting the Boundaries of the Political* (Princeton, NJ : Princeton University Press, 1996), 245-256.

Myers, Steven Lee, « Despite 'Don't Ask' Policy, Gay Ousters Rose in '98 », *The New York Times* (23 janvier 1999), A-15.

National Coalition of Anti-Violence Projects (NCAVP), *Anti-Lesbian, Gay, Bisexual and Transgender Violence in 2004* (New York : NCAVP, 2005), http://www.ncavp.org/common/document_files/Reports/2004NationalHV%20Report.pdf.

National Gay and Lesbian Task Force (NGLTF), « National Gay and Lesbian Task Force Joins Coalition of Progressive Leaders In Opposing Bush War Plan », communiqué de presse (26 décembre 2002), http://thetaskforce.org/press/releases/pr505_122602.

-----, « Marriage and Partnership Recognition » (2005), <http://www.thetaskforce.org/theissues/issue.cfm?issueID=14> [dernière consultation : 23 septembre 2005].

National Youth Advocacy Coalition (NYAC), « NYAC & AFSC Release New Anti-War LGBT Issue Brief : "Is Opposing the War an LGBT Issue" Encourages Debate », communiqué de presse (3 mars 2003), http://www.nyacyouth.org/Anti_War_PR_Mar03.pdf.

Not In Our Name (NION), « Huge freeway banners, mock-inauguration protest theater, press conference, marches and rallies declare "Not Our President" throughout SF Bay Area », Not In Our Name-Bay Area (20 janvier 2005), <http://www.notinourname.net/~bayarea/20jan05-nop.htm> [dernière consultation : 23 septembre 2005].

Osborne, Duncan, « Queer Anti-War Sentiment Grows. NGLTF signs onto statement opposing U.S. attack on Iraq », *Gay City News* 2 : 1 (3-9 janvier 2003), <http://www.gaycitynews.com/gcn32/queerantiwar.html> [dernière consultation : 23 septembre 2005].

- Out Against the War (OAW), « Kate Raphael Speaks at February 16th Protest » (1^{er} octobre 2002), <http://www.temenos.net/articles/iraq06.shtml>.
- Poletta, Francesca et James Jasper, « Collective Identity and Social Movements », *Annual Review of Sociology* 27 (2001), 283-305.
- Rosendall, Richard J., « A Tradition of Fighting Back », *Independent Gay Forum* (2003) [*The Washington Blade* (25 octobre 2002)], <http://www.indegayforum.org/authors/rosendall/rosendall3.html>.
- Seidman, Steven, « Identity and Politics in a “Postmodern” Gay Culture : Some Historical and Conceptual Notes », in Michael Warner (dir.), *Fear of a Queer Planet : Queer Politics and Social Theory* (Minneapolis : University of Minnesota Press, 1993), 105-142.
- Smith, Rhonda, « Gay “Hawks” Slam Rights Groups for Opposing War », forum de National Youth Advocacy Coalition (NYAC) (7 mars 2003), <http://mail.nyacyouth.org/phpBB2/viewtopic.php?t=446&start=0&postdays=0&postorder=asc&highlight=> [dernière consultation : 11 mars 2005].
- Stout, David, « Bush Supports Ban on Gay Marriages », *International Herald Tribune* (25 février 2004), 4.
- Sullivan, Andrew, « War Isn't a Gay Issue », *The Advocate* (18 février 2003), http://www.findarticles.com/p/articles/mi_m1589/is_2003_Feb_18/ai_97726513.
- Supreme Court of the United States, *John Geddes Lawrence and Tyron Garner, Petitioners v. Texas* (02-102), *Opinion of the Court*, 539 US 558 (26 juin 2003), <http://a257.g.akamaitech.net/7/257/2422/26jun20031200/www.supremecourtus.gov/opinions/02pdf/02-102.pdf>.
- Suran, Justin, « Coming out against the War : Antimilitarism and the Politicization of Homosexuality in the Era of Vietnam », *American Quarterly* 53 : 3 (septembre 2001), 452-488.
- Szymanski, Katie, « “I Choose to No Longer Be Gay”. For Many “Ex-Gays”, Success Means Retreat Rather Than Recovery », *The New York Blade* (31 juillet 1998), 1/6/9.
- Taylor, Charles, « The Politics of Recognition », in Amy Gutman (dir.), *Multiculturalism : Examining the Politics of Recognition* (Princeton, NJ : Princeton University Press, 1994), 25-73.
- Touraine, Alain, *Le Retour de l'acteur* (Paris : Fayard, 1984).
- Vaid, Urvashi, *Virtual Equality : The Mainstreaming of Gay and Lesbian Liberation* (New York : Doubleday, 1995).
- Washington Post* (the), « Bush Pushes for Ban on Gay Marriage ; Vote on Constitutional Amendment Could Come This Week », *The Washington Post* (11 juillet 2004), A-10.
- Whisman, Vera, *Queer by Choice : Lesbians, Gay Men and the Politics of Identity* (New York : Routledge, 1996).
- White House (the), « President Calls for Constitutional Amendment Protecting Marriage », déclaration du Président des Etats-Unis à la Maison Blanche (24 février 2004), <http://www.whitehouse.gov/news/releases/2004/02/20040224-2.html#>.
- , « President's Radio Address », déclaration radiophonique du Président des Etats-Unis (10 juillet 2004), <http://www.whitehouse.gov/news/releases/2004/07/20040710.html>.
- Young, Allen, « Out of the Closets, Into the Streets », in Karla Jay et Allen Young (dir.), *Out of the Closets : Voices of Gay Liberation* (Londres : Gay Men's Press, 1992 [New York : Douglas/Links, 1972]), 6-31.

Zingo, Martha, *Sex/Gender Outsiders, Hate Speech and Freedom of Expression : Can They Say That about Me ?* (Westport, CT : Praeger, 1998).

Liste alphabétique des organisations glbt citées :

American Friends Service Committee (AFSC) <http://afsc.org>

American Veterans for Equal Rights (AVER) <http://www.aver.us>

Audre Lorde Project (ALP) <http://www.alp.org>

Chicago Anti-Bashing Network (CABN) : organization rebaptisée Gay Liberation Network (GLN) <http://www.gayliberation.net>

Human Rights Campaign (HRC) <http://www.hrc.org>

International Gay and Lesbian Human Rights Commission (IGLHRC) <http://www.iglhrc.org>

Log Cabin Republicans (LCR) <http://www.logcabin.org>

Mattachine Society

National Coalition of Anti-Violence Projects (NCAVP) <http://www.ncavp.org>

National Gay and Lesbian Task Force (NGLTF) <http://thetaskforce.org>

National Youth Advocacy Coalition (NYAC) <http://www.nyacyouth.org>

Out Against the War (OAW) http://www.temenos.net/action_warweb.shtml

Society for Individual Rights (SIR)

NOTES

1. Nous nous efforçons dans cet article de recourir au label identitaire correspondant à celui qui est utilisé sur le terrain, d'où l'alternance dans le cours du texte entre les vocables « gai-e-s et lesbien-ne-s » et « gai-e-s, lesbien-ne-s, bisexuel-le-s ou transgenre » (glbt). Nous utilisons le premier lorsqu'il s'agit de faire référence au plus grand dénominateur identitaire commun — toutes les composantes de la mobilisation homosexuelle ne s'accordant pas pour reconnaître la pertinence pour ce mouvement de la bisexualité et du franchissement des frontières de genre — et réservons le second aux contextes dans lesquels les problématiques de l'orientation sexuelle et du genre sont indissociables et où il est explicitement employé par les acteurs et organisations concernés.

2. Ce collectif rassemble les organisations suivantes : NAACP, *National Organization for Women*, *Move On*, *Sierra Club*, *National Council of Churches*, *Business Leaders for Sensible Priorities*, *Working Assets*, *Leadership Conference of Women Religious*, *Physicians for Social Responsibility* et *Women's Action for New Directions*.

3. « The National Gay and Lesbian Task Force is not essentially a gay rights organization. It's a far-left organization with emphasis on gay rights. Its main goal is building a "movement" dedicated to the overhaul of American society on anti-capitalist, anti-male, and anti-white grounds. »

4. Ce compromis, entré en vigueur en janvier 1994, vint mettre un terme à la controverse des premiers mois de la présidence de Bill Clinton, en 1993, sur l'intégration des homosexuels dans l'armée, promesse électorale du candidat démocrate. Il devait permettre aux homosexuels de poursuivre une carrière militaire sans être inquiétés à

condition qu'ils ne divulguent pas leur orientation sexuelle (Gibault ; Vaid 148-177), mais il s'est en réalité soldé par un échec, puisqu'il s'est traduit en quelques années par un quasi-doublement du nombre de révocations pour mauvaise conduite (Myers).

5. Et ce, nonobstant le fait que les *Log Cabin Republicans* n'aient pas soutenu la candidature de George Bush à l'élection présidentielle de 2004 — alors qu'ils l'avaient fait en 2000 — principalement en raison de sa position sur le mariage homosexuel et de son manque de volontarisme sur l'égalité des droits pour les gais et les lesbiennes, y compris l'intégration des homosexuels dans l'armée (LCR 2004c).

6. « One thing that both sides of the marriage issue can agree upon is that marriage strengthens families. Children are more secure if they are raised in homes with two loving parents who have a legal relationship with them and can share the responsibility of parenthood ». Le lien de cause à effet entre les deux derniers termes de la phrase nous paraît sous-entendu en anglais (« and »), c'est pourquoi nous l'explicitons en français (« ainsi »).

7. « Legal protection of partner relationships can increase a couple's ability to care for each other and provides families security and peace of mind, creating a more secure environment for raising children ».

8. « Without the ability to establish a legal relationship to both parents, children of same-sex couples are left without important protections, such as Social Security survivor benefits. These children should not be penalized just because their parents are gay ».

9. « Americans deserve the right to make a personal choice about long-term commitments to their partners ».

10. Notons que *sodomy* a, dans le vocabulaire juridique aux Etats-Unis, une acception beaucoup plus large que le terme français sodomie et désigne, selon les Etats, les pratiques sexuelles impliquant une pénétration anale ou orale ; c'est pourquoi nous utilisons le terme entre guillemets.

11. « [T]he gay gene discourse ... cloaks a conservative agenda in a liberal appeal ».

12. Nous remercions Vincent Michelot pour les précisions qu'il nous a permis d'apporter sur ce point.

13. C'est la logique qui sous-tend l'organisation de cures de thérapie de « conversion » organisées par des organisations religieuses conservatrices envisageant l'hétérosexualité comme l'état d'origine normal auquel, guidés par la foi, les pécheurs qui se sont égarés sur la voie de l'homosexualité doivent revenir (Erlie ; Szymanski).

14. Sauf précision entre crochets, la date de dernière consultation des pages Internet citées est le 6 août 2007.

RÉSUMÉS

Le contexte de la guerre d'Irak met les mouvements sociaux identitaires face à un défi. Le mouvement gai, lesbien, bisexuel et transgenre (glt) se divise ainsi sur la question de savoir si son militantisme doit exclusivement se porter sur des enjeux d'orientation sexuelle. Cela rejoint la question théorique du rapport entre identité collective et objectifs politiques : l'identité est-elle conditionnée par les objectifs, ou est-ce l'inverse ? Les prises de position divergentes des

organisations glbt sur la guerre d'Irak permettent de conclure que l'identité n'est pas donnée *a priori* – c'est-à-dire qu'elle n'est pas *a priori* apolitique pour n'être politisée que par nécessité – mais que c'est un vecteur de sens politique, qui ne définit pas la posture politique, mais la véhicule et en est le signifiant. Ainsi, la ligne de fracture politique pertinente dans le mouvement glbt ne correspond pas aux divisions traditionnelles universalisme-différentialisme ou intégrationnisme-séparatisme, mais à la distinction entre des conceptions fixes et fluides de l'identité collective.

The war in Iraq poses a challenge for identity-based social movements. The lesbian, gay, bisexual and transgender (LGBT) movement is split as to whether it should mobilize exclusively around issues narrowly defined in terms of sexual orientation. This raises the theoretical issue of the relationship between collective identity and political goals: is identity determined by goals, or is it the reverse? LGBT organizations' diverging stances on the war in Iraq lead us to conclude that identity is not a given—an essentially apolitical identity which is politicized out of necessity—but a vehicle and a signifier of political meaning which it does not in itself determine. Consequently, the politically significant fault-line in the LGBT movement does not derive from traditional divisions (sameness *v.* difference, integration *v.* separation): the significant issue is instead whether identity is conceived of in fixed, or fluid terms.

INDEX

Keywords : United States, war on terrorism, social movements, sociology, collective identity, offensive identity, essentialism, constructionism, subjectivity, homosexuality, gay, lesbian, bisexual and transgender movement, war in Iraq

Mots-clés : sociologie, mouvements sociaux, identité collective, identité offensive, essentialisme, constructivisme, subjectivité, homosexualité, mouvement gai, lesbien, bisexuel et transgenre, Etats-Unis, guerre d'Irak, guerre contre le terrorisme

AUTEUR

GUILLAUME MARCHE

Maître de Conférences (Civilisation américaine), Laboratoire IMAGER (Institut des Mondes Anglophone, Germanique et Roman) – EA 3958, Université Paris XII Val-de-Marne – Université Paris Est, gmarche@univ-paris12.fr